

### ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES

Acquérir les compétences théoriques et pratiques de conduite des chariots automoteurs à conducteur porté en respectant les règles de sécurité conformément aux dispositions légales dans les catégories :

#### **Catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté - Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m)**

Connaître la réglementation et les règles de sécurité. Effectuer les vérifications avant la prise de poste.

Conduire le chariot en sécurité dans différentes situations (chargement, déchargement, manutention). Utiliser les équipements de manutention adaptés.

Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau.

#### **Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale $\leq 6$ tonnes)**

Connaître les spécificités des chariots de grande capacité.

Effectuer les vérifications spécifiques avant la prise de poste.

Conduire le chariot en sécurité en tenant compte des contraintes liées à la capacité et à la stabilité.

Manipuler des charges lourdes et encombrantes.

Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau adaptées aux chariots de grande capacité.

#### **Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable**

Connaître les spécificités des chariots à mât rétractable.

Effectuer les vérifications spécifiques avant la prise de poste.

Conduire le chariot en sécurité en tenant compte des contraintes liées à la hauteur de levage et à la stabilité.

Manipuler des charges en hauteur.

Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau adaptées aux chariots à mât rétractable.

### QUELS SONT LES MÉTIERS ?

Conducteur(trice) d'engins de manutention et de levage.  
Préparateur(trice) de commande.

#### Pré-requis et conditions d'inscriptions :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être apte à suivre une formation pratique (mobilité suffisante pour les mises en situation).
- Comprendre le français oral et écrit.

#### Examen :

Test théorique sur la sécurité

Tests pratiques sur le ou les engins de travaux publics choisis

#### Modalité pédagogiques :

En centre ou en entreprise sous conditions

#### Évaluation :

Test théorique de sécurité (100 questions)

Test pratique en situation : prise de poste et fin de poste, maîtrise de l'engin, déplacements en sécurité etc.

#### Durée :

La durée de formation sera fonction des compétences déjà acquises ou non par catégorie et s'il s'agit d'un 1er CACES® ou d'un recyclage.



# POUR QUI ?

Le CACES® R489 s'adresse aux conducteurs de chariots automoteurs auto-portés, salariés ou demandeurs d'emploi, souhaitant valider ou renouveler leur aptitude à conduire ces machines en toute sécurité.

L'objectif est de garantir que l'opérateur maîtrise les règles de sécurité liées à l'usage de ces engins, sait effectuer les vérifications avant et après utilisation, et conduit en limitant les risques pour lui-même, les autres et l'environnement de travail.

## MÉTHODES UTILISÉES

### Un parcours sur mesure :

Chaque participant a un programme adapté à son niveau et à son projet professionnel.

### Des mises en pratique :

Exercices, ateliers et stages en entreprise pour apprendre en situation réelle.

### Des temps collectifs :

Travail en groupe pour échanger, s'entraider et progresser ensemble.

### Un suivi individuel :

Un formateur référent accompagne chaque stagiaire tout au long du parcours.

### Des outils variés :

Cours, supports numériques, activités ludiques et mises en situation concrètes.

## FINANCEMENT

Plan de développement de l'entreprise :

Financement par l'employeur pour ses salariés, via son OPCO (Opérateur de Compétences).

CPF (Compte Personnel de Formation)

France Travail :

Prise en charge possible pour les demandeurs d'emploi via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou d'autres dispositifs régionaux.

Financement personnel :

Le candidat peut autofinancer la formation s'il n'a pas accès aux dispositifs précédents.

## Renseignements et inscriptions :



CFPPA La Barotte Haute Côte-d'Or  
Route de Landre, 21400 Châtillon sur Seine  
Tel : 03 80 91 43 20 - cfppa.chatilloneducagri.fr  
www.labarotte.fr

## Calendrier :

Nous étudions toutes demandes et proposons des projets toute l'année.

Nous contacter pour plus d'information.

## Modalités pratiques :

Salle de cours avec vidéoprojecteur

Mise en situation pratique sur une zone couverte et découverte équipée pour l'apprentissage et le passage des CACES® R489

Épreuves théoriques et pratiques

Personne en situation de handicap : contacter notre référent handicap.



## Session précédente

**75%**  
De réussite\*

**nc**  
D'insertion à la sortie\*

**82%**  
De clients satisfaits\*



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



COFINANCE  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

agefiph  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées